

# La Gazette

Bulletin communal d'informations, à parution irrégulière.

N° 14 - avril 2002

L  
U  
D  
E  
S  
le  
C  
O  
Q  
U  
E  
T

## Informations pratiques

### Rappel des heures d'ouverture de la déchetterie à Sillery et Rilly

Les déchetteries sont ouvertes mardi, mercredi, jeudi, vendredi et samedi.

Pour Sillery de 14 h à 18 h

Pour Rilly : de 9 h à 12 h sauf le vendredi de 14h à 18 h

### Rappel des heures d'ouverture du secrétariat de Mairie :

Lundi de 16h30 à 18h

Mercredi de 9h30 à 11h30

Jeudi de 17h à 18h30

Vendredi de 15h30 à 17h

### Horaires d'ouverture de la sous préfecture

Matin : 8 h 45—11h 30

Après-midi : 13h 30—16h 15

### Horaires d'ouverture de la mairie de REIMS

Matin : 8h 30—12h

Après-midi : 13h 30—17h 30 (17h le vendredi)

### Horaires d'ouverture de la trésorerie de VERZY

Du lundi au jeudi :

Matin : 8h 30—12h 30

Après-midi : 13h 30—16h 00

Vendredi : 8h 30—12h 30

### Réservation salle des fêtes :

Mme AME Cécile : 03 26 61 14 34

### Gestion du cimetière :

M. QUATRESOLS Denis : 03 26 61 14 77

### Halte-garderie :

Directrice : 03 26 61 14 57

M. FAYOLA Fernand : 03 26 61 12 77

## La municipalité

### Conseil municipal du 17 décembre 2001

Absents : Mme MENU, M. BRIXON, M. DIOT

Le conseil décide, en application de la réglementation en vigueur, de réduire la durée hebdomadaire de travail des agents de 39 heures à 35 heures en moyenne par semaine.

M. le maire présente au conseil le projet établi par la direction départementale de

l'équipement relatif au programme de voirie 2002.

Les travaux comprennent :

aménagement rue des Prérats, impasse Carnot, carrefour de la rue des Brugnottes et ruelle du Chevru, rue Pasteur, carrefour de la rue de Mailly.

L'ensemble des travaux est évalué à 44 776,30 euros H.T. Le financement sera assuré par une subvention escomptée au titre de la D.G.E. 2002 et par les fonds propres de la commune.

Après délibération, le conseil approuve le projet.

Pour assurer la garde des enfants des écoles avant le passage du car de ramassage scolaire, le conseil décide d'accorder, à compter du 1er janvier 2002, à un enseignant, 1 heure de surveillance par mois.

### Conseil municipal du 18 février 2002

Absents : M. FAYOLA

Le maire expose qu'il a été constaté dans le contrat d'assurance avec la caisse Mutuelle marnaise d'assurances une erreur de surface du bâtiment communal impasse Charles Heidsieck. Il y a lieu de modifier cette surface et d'établir un nouveau contrat. Le conseil approuve le projet de nouveau contrat.

Le conseil prend connaissance des courriers de M. l'inspecteur d'Académie de l'Education Nationale, concernant la suppression de la 3ème classe élémentaire de Ludes, 5ème classe du RPID Ludes/Mailly, à compter du 1er septembre 2002. Le conseil accepte cette suppression de classe.

Mme Huré informe le conseil de l'éventuelle réouverture des « Petits bouchons » à la rentrée de septembre 2002.

L'agence d'urbanisme de Reims informe le conseil des nouvelles dispositions en matière de P.O.S., à savoir : carte communale ou plan local d'urbanisme.

### Conseil municipal du 25 mars 2002

Absents : M. Gérald QUATRESOLS

Le conseil vote le budget primitif 2002 qui s'équilibre en recettes et dépenses:

-fonctionnement à 465 909 euros

-investissement à 170 272 euros

Et fixe le taux des 4 taxes locales comme suit, avec une augmentation de 0.5 %, soit :

-taxe d'habitation : 9.96%

-taxe foncier bâti : 14.11%

-taxe foncier non bâti : 6.91%

-taxe professionnelle : 3.11%

Le conseil décide le remboursement par anticipation d'une partie du prêt n° 093216 consenti par la caisse régionale du Crédit agricole, pour un montant de 22469.41 euros.

Le conseil fixe les tarifs de droit de place, à l'occasion de la brocante organisée dans la commune, comme suit :

- particuliers pour 5 m : 12 euros

- professionnels pour 5 m : 16 euros.

M. Denis Quatresols donne le bilan des dépenses et recettes de la salle des fêtes pour l'année 2001.

Le conseil décide de réglementer :

- le stationnement devant le kiosque sur la place de la République

- la vitesse dans le village, à partir de la rue de Ville en Selve jusqu'au carrefour Chigny/Rilly, et demande au maire de prendre les arrêtés correspondants. Ceci afin de faciliter les manœuvres des poids lourds et bus scolaires, et assurer la sécurité des piétons dans une zone étroite et commerçante.

Une réclamation concernant la sonnerie des cloches de l'église nous est parvenue. Celle-ci réveille les enfants d'un riverain. L'installation d'un panneau de bois derrière l'abat-son correspondant sera effectué pour essai.



### Bienvenue

M. et Mme COLPART Bernard et Carine sont les nouveaux boulangers de Ludes.

Nous leur souhaitons, ainsi qu'à leurs deux enfants, Emilien et Mathilde, la bienvenue parmi nous.



### FLEURISSEMENT

#### Concours « Fleurir la Marne » VILLES ET VILLAGES FLEURIS

Le Comité Départemental du Tourisme de la Marne organise le concours des villes et villages fleuris, mais aussi de nombreuses autres catégories, qui sont entre autres :

-Immeubles collectifs

-Gîtes ruraux fleuris

-Maison avec grand jardin visible de la rue

-Maison avec petit jardin

-Maisons avec balcon, fenêtre ou décor sur voie publique

-Rues, quartiers ou immeubles

-Exploitations viticoles

-Fermes traditionnelles

-Hôtels, restaurants, musées, commerces et entreprises

Si vous voulez concourir dans l'une d'entre elles, il suffit de le faire savoir au plus tard fin mai, en passant en mairie ou en téléphonant à l'un des N° suivants :

03 26 6114 08 03 26 6110 65 03 26 61 12 03



### Vie en communauté

#### Règles de bon voisinage

Nous vous rappelons qu'il nous faut respecter la tranquillité de nos voisins. Aussi, il nous faut éviter de tondre les pelouses le dimanche.



### Associations

Toute association désirant ouvrir une buvette lors de manifestations, doit en faire la demande en mairie, au moins 15 jours avant la date prévue, afin de transmettre le dossier auprès des services de la préfecture.



### Circulation

Par arrêté municipal, le stationnement est réglementé place de la République :

Le stationnement est interdit tous les jours sauf dimanche et jours fériés sur la bande en béton devant le kiosque de 7h45 à 18 heures.

Cet emplacement est réservé aux manœuvres des poids lourds et cars scolaires.

## Brocante

La brocante organisée par l'association des parents d'élèves sera organisée dimanche 28 avril. A cette occasion, les rues où seront installés les exposants seront interdites à la circulation toute la journée. Si vous souhaitez réserver un emplacement, vous pouvez contacter madame JUPIN au 03 26 61 14 08 .



## ENVIRONNEMENT

Afin d'éviter le brûlage de matières plastiques nuisibles pour la santé et l'environnement, le Parc Naturel Régional vous propose de vous débarrasser gratuitement de vos housses d'emballage, ainsi que des intercalaires thermoformés, en vue d'un recyclage total.

Les tournées se dérouleront les 15 et 16 mai et le 4 juillet. Pour bénéficier de cette prestation, il vous suffit de prendre contact avec M. CAMBOULIVES au 03 26 59 44 44



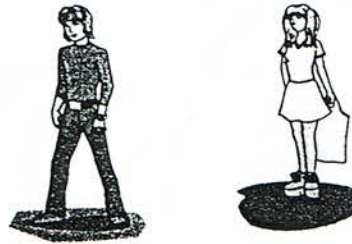
## Association l'AUTR'UCHE

Si tu as entre 2 et 12 ans, tu peux venir avec nous pour participer à la ruche au mois de juillet. Nous ferons de nombreuses activités et des jeux variés. Nous avons même la possibilité de prendre le repas de midi à la cantine.

Pour plus de renseignements, contacter :

- Mme GARCIA Odile : 03 26 61 14 32
- Mme JOREZ Sandrine : 03 26 61 13 32

**A noter :** l'assemblée générale de l'Autr'uche se tiendra le 24 mai à 20 h 30, salle des fêtes de Ludes



## Recensement

Les jeunes gens et jeunes filles nés en 1986 doivent se faire recenser en mairie le mois de leur naissance. Ils doivent se munir du livret de famille.

## Le BENEVOLE

*Article emprunté à la page départementale de la Loire*

Le bénévole (activus bénévolus) est un mammifère bipède qu'on rencontre surtout dans les associations où il peut se réunir avec ses congénères; les bénévoles se rassemblent à un signal mystérieux appelé « convocation ». On les rencontre aussi en petits groupes dans divers endroits, quelquefois tard le soir, l'œil hagard, le cheveu en bataille et le teint blafard, discutant ferme sur la meilleure façon d'animer une manifestation ou de faire des recettes supplémentaires pour boucler son budget.

Le téléphone est un appareil qui est beaucoup utilisé par le bénévole et qui lui prend beaucoup de son temps, mais cet appareil lui permet de régler les petits problèmes qui se posent au jour le jour.

L'ennemi héréditaire du bénévole est le « yaqua » (nom populaire) dont les origines n'ont pu être à ce jour déterminées; le « yaqua » est aussi un mammifère bipède, mais il se caractérise surtout par un cerveau très petit qui ne lui permet de connaître que deux mots « y a qu'à », ce qui explique son nom.

Le « yaqua » bien abrité dans la cité anonyme, attend. Il attend le moment où le bénévole fera une erreur, un oubli, pour bondir et lancer son venin qui atteindra son adversaire et provoquera chez celui-ci une maladie très grave « le découragement »

Les premiers symptômes de cette implacable maladie sont visibles rapidement : absences de plus en plus fréquentes aux réunions, intérêt croissant pour son jardin, sourire attendri devant une canne à pêche et attrait de plus en plus vif qu'exercent un bon fauteuil et la télévision sur le sujet atteint.

Les bénévoles décimés par le découragement risquent de disparaître et il n'est pas impossible que, dans quelques années, on rencontre cette espèce uniquement dans les zoos où, comme tous ces malheureux animaux enfermés, ils n'arrivent plus à se reproduire.

Les « yaqua », avec leurs petits cerveaux et leurs grandes langues, viendront leur lancer des cacahuètes pour tromper l'ennui, ils se rappelleront avec nostalgie du passé où le bénévole abondait....



Chinese hibiscus

# OPERATION MAISON FLEURIES

Comme les années précédentes,  
Un marché aux fleurs se tiendra

**Mercredi 1 mai 2002**

**De 9h à 13h**

**Place de la République  
A LUDES**

